

Comité de quartier de La Roche
Compte rendu du 16 mars 2016

21 personnes se sont réunies le 16 mars 2016 à 20h30 dans la salle de l'Orangerie du parc de la Butte aux Grès.

Muriel Chevron précise que le comité de quartier a vocation à se prendre en main, en désignant un référent et en assurant la rédaction et la diffusion du compte rendu de chaque séance, à tous les habitants du quartier de La Roche. Il est rappelé que les comptes-rendus sont également en ligne sur le site internet de la commune. <http://www.mairie-ollainville91.fr/vivre-a-ollainville/vie-dequartier-2/quartier-la-roche/>.

La répartition des rues dans lesquelles chacun participe à la distribution est faite, afin de n'oublier aucun foyer. Muriel Chevron fait une lecture de la charte des comités de quartier.

Charte à mettre sur le site internet de la commune.

Ordre du jour :

- la pollution lumineuse
- l'opération voisins vigilants

Pollution Lumineuse

Olivier Garin rappelle que la rue Rabuteau a fait dernièrement l'objet de travaux sur ses candélabres. Un dispositif baissant de 25 % la luminosité entre 22h et 6h a été installé. Cette baisse n'est pas significative visuellement, mais est très claire au compteur et lors de l'augmentation de la luminosité au petit matin. Le système mis en place n'est pas très souple. La Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne (anciennement Communauté d'Agglomération du Val d'Orge + Communauté de Communes de l'Arpajonnais) a la compétence de l'éclairage public. Les délais d'intervention sont longs, car elle gère 21 communes alors que le quartier de La Roche compte environ 1500 habitants. De plus ce sont des travaux coûteux et l'installation du dispositif sur l'ensemble du quartier ne se fera que rue par rue et sur le long terme.

Il est, cependant, demandé par le comité d'essayer de baisser la luminosité d'un taux plus significatif..

Un résident du quartier demande si la fibre optique pourra être passée dans les fourreaux mis en place pour les candélabres. Olivier Garin répond que le câblage n'a pas été fait en même temps que celui des candélabres pour une raison de coût. La question de la dévalorisation des biens immobiliers est évoquée par un résident, qui mentionne la recherche du haut débit par les acquéreurs. Olivier Garin précise qu'une renégociation est en cours avec Orange et SFR pour obtenir la fibre en 2018. Le Très Haut Débit Cuivre ou cuivré est plus envisageable étant donné le coût de la fibre optique. L'ensemble de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne devrait être couverte d'ici 2020. Le Conseil Départemental de l'Essonne a créé une agence départementale pour pousser les opérateurs privés à investir sur le territoire. Les entreprises et nouvelles zones seraient équipées en priorité. Plusieurs communes de l'Essonne ont fait installer par Orange un DSLAM déporté (ex de Cheptainville). Le débit internet a été très nettement amélioré. Une étude sur le coût supporté par la commune a été demandé au Directeur des Services Techniques d'Ollainville.

Voisins Vigilants

Monsieur Herbaux a pris contact avec la gendarmerie qui fera volontiers une campagne d'information sur le dispositif « *voisins vigilants* » si l'ensemble de la commune est intéressé. Si par contre la démarche se limitait au quartier, ce serait la police municipale qui assurerait cette information. Des expérimentations ont été faites un peu partout en France. Les résultats sont mitigés. Si le dispositif a bien marché dans le sud du pays, cela a été beaucoup moins le cas dans les régions du Nord-Est. Il s'agit bien de vigilance, de signaler à la gendarmerie tout comportement anormal et non de former des milices. Une signalétique spécifique est mise en place qui peut avoir un effet dissuasif pour les personnes malintentionnées. La démarche est très cadrée, avec un référent

et un protocole entre la commune, la gendarmerie, le Préfet et le Procureur de la République. Elle implique le contrôle de l'étiage du référent ainsi que des contacts récurrents entre ce dernier et la gendarmerie. C'est une responsabilité importante pour le référent. Des retours de statistiques au ministère de l'intérieur seront demandés en retour.

Le comité de quartier de La Roche vote à l'unanimité pour demander qu'une réunion d'information sur le processus « Voisins Vigilants » soit organisée par la gendarmerie pour l'ensemble de la commune.

Un résident rappelle que deux policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique ont en charge la tranquillité publique sur la commune. Ils interviennent de manière récurrente aux entrées et sorties des écoles devant faire face aux incivilités des automobilistes qui ne respectent ni les accès des riverains ni la sécurité des enfants dont la place est sur le trottoir contrairement aux véhicules. Mme Chevron précise qu'ils interviennent en soirée afin d'assurer le calme dans les lieux de rassemblement spontanés de la jeunesse.

Chacun s'accorde à dire que le voisinage, dans la mesure où chacun prête un peu d'attention à son voisin permet naturellement une vigilance qui ne nécessite pas forcément de protocole. Cela n'empêchant pas toutefois les cambrioleurs d'agir au milieu de la nuit. Il est rappelé par un résident qu'il est du devoir de chaque citoyen de signaler à la gendarmerie tout méfait dont il est témoin. Il faut appeler le 117 qui permet de joindre la centrale d'appels d'Évry qui dispatche les interventions aux commissariats de quartier ou aux équipes volantes.

M. le Maire présente des projets et sujets de réflexion :

Les Belles-vues

Un carrefour route de Limours, au niveau de la station Total et la rue de la Butte aux Grès est à l'étude dans le cadre de l'aménagement de la ZAC .

Pour info : www.lesbellesvues.net

Les abords de l'école maternelle des Boutons d'Or

Une réhabilitation du parking de l'école maternelle *des Boutons d'Or* située à l'extrémité Nord de la Grande Rue sera faite en juillet 2016. Ce parking de 8 places est, en effet, très largement sous-dimensionné au regard de la quantité de résidents du hameau qui conduisent leurs enfants à l'école. Le projet dont M. le Maire présente le plan prévoit 37 places et coûtera 75 000 € à la commune.

Actuellement, les riverains peuvent difficilement sortir de chez eux pour aller travailler, des voitures se garent sur les trottoirs, voire sur les passages piétons, contraignant enfants en bas âge et poussettes à descendre sur la chaussée. Quand il n'y a pas de poubelles, de camion poubelle ou de livraison pour compliquer la circulation.

Ce parking, dont l'entrée et la sortie seront équipées d'un portique limitant la hauteur, sera situé au même endroit que le parking actuel. Les containers d'apport volontaire resteront à la même place. L'agrandissement se fera vers le nord et sur les bords de la Mare *La Fosse*.

Une réhabilitation du *Parc de l'Ardrouillière*, situé derrière la Mare *La Fosse*, près de l'école maternelle et de la Mare *des Champs* est proposée à la réflexion du comité de quartier de La Roche.

Cet espace actuellement en friche comporte une grande surface enherbée et deux tennis abandonnés. Il serait bien utile pour les enfants présents à l'accueil de loisirs les mercredis en période scolaire dans cette école qui dispose de peu d'espaces extérieurs. Il pourrait également être profitable à tous les enfants du hameau. Cet aménagement impliquera la sécurisation de la Mare *La Fosse*.

Un appel à idées est lancé par M. le Maire.

M. le Maire nous informe qu'il souhaite associer le comité de quartier aux futurs projets d'urbanisme tels que ceux des rues des Primevères et des Corlues.

La propreté du hameau

La Municipalité a constaté la dégradation du cadre de vie et la multiplication des dépôts sauvages. Elle souhaite mener une action pour la propreté et la protection de notre cadre de vie. Pour cela la ville a répondu à l'appel à projet «Essonne Verte Essonne Propre» lancé par le Conseil Départemental de l'Essonne. La candidature d'Ollainville a été retenue. Il s'agit, quartier par quartier, de sensibiliser les habitants aux déchets jetés dans la nature, sur les chemins, dans les champs, sur les trottoirs et même dans nos jardins.

Ce sont :

- des décharges de matériaux issus de démolitions ou de travaux de constructions, par des entreprises ou des particuliers qui ne veulent pas payer leur dépôt en déchetterie
- des décharges d'encombrants en tout genre
- des incivilités comme le jet de canettes et autres emballages de repas à emporter, paquets de cigarettes et autres plastiques de goûters individuels qui souillent notre environnement.

L'arrêt du passage des encombrants a plutôt fait diminuer la saleté des rues, car les propriétaires les sortaient quelques jours avant, et mettaient quelques jours à rentrer ce qui n'avait pas été collecté, et les personnes qui récupéraient certains objets étalaient les autres sur le trottoir.

Ce projet consistera en une matinée de promenade dans le quartier, proposée à tous les habitants du hameau. Elle permettra de découvrir un circuit de détente dans le hameau. En cours de marche, les déchets transportables seront ramassés. Les participants seront équipés de gants et de sacs fournis par la commune. Cette démarche conviviale permettra d'éduquer les plus jeunes au respect du bien commun et du bien d'autrui. Les déchets seront collectés par les services techniques qui les conduiront à la déchetterie. La matinée sera ponctuée par un apéritif offert par la commune. Des photos seront prises des dépôts les plus caractéristiques et seront exposées au salon de l'environnement qui se tiendra le 8 octobre prochain à l'espace Aragon. Une installation (tas ou sculpture) formée d'objets récupérés à cette occasion pourrait être exposée. Avis aux artistes !

À l'exception d'une personne, tous les membres présents ont voté pour la mise en place de cette journée. Une communication préalable sera mise en place avec des affiches et une distribution dans les boîtes aux lettres. Logo, démarche et informations utiles seront données. Retenons d'ores et déjà le rendez-vous : 9h30 parc de la Butte au Grès, le 21 mai 2016.

Une réunion de travail du comité environnement de la commune va cadrer cette démarche à laquelle le Conseil Municipal des Enfants souhaite également participer. La suite de l'organisation reste à construire.

Monsieur Herbaux évoque l'idée d'implanter des corbeilles publiques sur le hameau de la Roche compte tenu de l'accroissement des déchets constaté depuis l'ouverture de Lidl. Plusieurs personnes sont de cet avis. Cela demande qu'elles soient vidées régulièrement par les agents des services techniques.

IMPORTANT : à l'avenir, les comptes-rendus seront uniquement disponibles sur le site de la commune.